

S.P.R. de COMBOURG
SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

A.V.A.P.
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
CRÉÉE LE 13 DÉCEMBRE 2017
MODIFICATION N°1 APPROUVÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 10/07/2024

PLAN DES ECARTS Sud **4**

Echelle : 1/2500e

L. BERGER-WAGNY, Chargé d'étude
C. W. Architecte d'étude

<ul style="list-style-type: none"> Périmètre de l'A.V.A.P. Limite des secteurs Site Classé Immeuble protégé au titre de la législation sur les Monuments Historiques Sol protégé au titre de la législation sur les Monuments Historiques Perspective majeure ou cône de vue à conserver sur un édifice, un site ou sur un ensemble bâti Patrimoine architectural exceptionnel immeuble à conserver impérativement Patrimoine architectural remarquable Petit patrimoine (croix, four à pain, puits...) Mur de clôture protégé : Mur plein Mur tubulé Sol à mettre en valeur Cheminement piéton à maintenir ou à créer 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'installation de couvertures photovoltaïques Espace boisé majeur Espace vert structurant Espace vert de type jardin Alignement d'arbres, mail Arbre remarquable Haie protégée 	<table border="0"> <tr> <th colspan="2">Typologie des écarts</th> <th colspan="2">Typologie des écarts</th> </tr> <tr> <td>M</td> <td>Maison de bourg</td> <td>N</td> <td>Nauf</td> </tr> <tr> <td>M</td> <td>Maison isolée</td> <td>G</td> <td>Hangar, Garage</td> </tr> <tr> <td>U</td> <td>Bâtiment utilitaire</td> <td>F</td> <td>Forme</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>M</td> <td>Manoir</td> </tr> </table>	Typologie des écarts		Typologie des écarts		M	Maison de bourg	N	Nauf	M	Maison isolée	G	Hangar, Garage	U	Bâtiment utilitaire	F	Forme			M	Manoir
Typologie des écarts		Typologie des écarts																				
M	Maison de bourg	N	Nauf																			
M	Maison isolée	G	Hangar, Garage																			
U	Bâtiment utilitaire	F	Forme																			
		M	Manoir																			

